

Étude : Réseaux d'entreprises, frontières et intégration économique régionale

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 2 avril 2019

Les répercussions de l'effet des frontières provinciales et de sa persistance sur le commerce de biens et sur la croissance à long terme sont bien établies. Toutefois, on sait toujours peu de choses sur les facteurs sous-tendant ce phénomène. Il incombe de déterminer ces facteurs puisque les flux commerciaux interprovinciaux sont considérables. En 2015, le commerce interprovincial représentait environ 60 % de la valeur des exportations et des réexportations internationales du Canada.

Une nouvelle étude de Statistique Canada intitulée « [Réseaux d'entreprises, frontières et intégration économique régionale](#) » met en évidence de nouvelles données sur l'incidence négative des frontières provinciales sur la création de réseaux d'entreprises interprovinciaux contribuant à faciliter les échanges commerciaux. On a constaté que la moitié de l'effet négatif estimé des frontières provinciales sur le commerce de biens est liée aux obstacles qui entravent l'établissement de ces réseaux.

D'un côté, l'investissement des entreprises dans des installations de production à l'extérieur des frontières de leur province leur permet d'accroître leur accès au marché, réduisant ainsi le commerce interprovincial. D'un autre côté, la possibilité de réduire le coût des échanges au sein de leur propre réseau de sites de production permet aux entreprises à unités multiples d'accroître le commerce. Un tel phénomène se produit lorsque l'entreprise échange des biens entre ses unités — on parle alors de chaîne d'approvisionnement à intégration verticale — ou lorsqu'elle investit dans la mise en place de chaînes d'approvisionnement partagées, en amont ou en aval avec, respectivement, ses fournisseurs ou ses clients. À mesure que les entreprises croissent dans les régions, leurs chaînes d'approvisionnement internes et externes évoluent avec elles, leur permettant, ce faisant, de renforcer davantage l'intégration interprovinciale dans leur réseau commercial.

Cette étude vise à mesurer la force des liens des réseaux d'entreprises interrégionaux. Pour ce faire, on décompte, pour deux régions données, le nombre d'unités opérationnelles situées dans une région, alors que leur entreprise d'origine est située dans l'autre région. Après avoir tenu compte de la distance entre les régions et de leur capacité à mettre en place de tels liens, il apparaît que les liens des réseaux d'entreprises qui traversent les frontières provinciales sont 19 % plus faibles que les liens des réseaux d'entreprises qui demeurent à l'intérieur des frontières provinciales.

L'étude révèle également que, dans l'ensemble, des liens de réseaux d'entreprises interrégionaux plus forts sont associés à un commerce de biens plus important, mais que cet effet de complémentarité s'affaiblit à mesure que la distance entre les régions augmente.

La présence de l'effet de frontières est mesurée en examinant la faiblesse relative du commerce de biens interprovincial par rapport au commerce intraprovincial, après avoir tenu compte de la distance et de la capacité des régions à générer et à absorber les échanges. Toutes choses étant égales par ailleurs, le commerce de biens interprovincial représente approximativement 60 % du commerce intraprovincial. Toutefois, si l'on tient compte de l'effet de frontières négatif entre provinces sur les liens de réseaux d'entreprises, cette proportion atteint environ 80 %. Environ la moitié de l'effet estimatif des frontières sur le commerce est liée à l'effet de frontières négatif entre provinces sur les réseaux d'entreprises et aux échanges que ces réseaux facilitent.

Note aux lecteurs

Une période relativement longue est nécessaire pour estimer les relations sous-jacentes entre le commerce et les réseaux. Ce document s'appuie sur les données sur le commerce régional tirées du Fichier des transports terrestres et sur les liens des réseaux d'entreprises établis à partir du Registre des entreprises pour les années allant de 2004 à 2012. Les relations examinées étant fortement persistantes, rien ne permet de penser qu'elles auraient grandement évolué depuis. Néanmoins, l'analyse sera réévaluée lorsque de nouvelles données comparables seront accessibles.



Le document de recherche intitulé « [Réseaux d'entreprises, frontières et intégration économique régionale](#) », qui fait partie de la *Série de documents de recherche, Direction des études analytiques (11F0019M)*, est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Danny Leung au 613-951-2574 (danny.leung@canada.ca), Division de l'analyse économique.